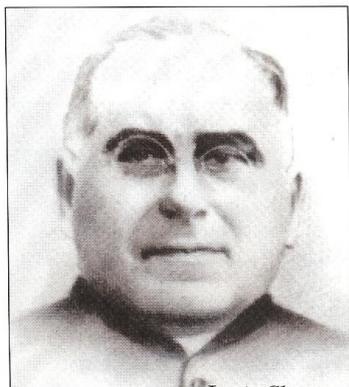


Notice sur l'Abbé Charpentier.

Peu connu des nouveaux cantiliens, l'Abbé Charpentier (1882 - 1944), curé doyen de la paroisse de Chantilly pendant la Seconde Guerre mondiale, a laissé un souvenir fort et rempli d'admiration chez les plus anciens d'entre nous. Auteur d'un sermon appelant à la Résistance, il est mort en déportation en 1944, à Mauthausen, pour avoir condamné la Collaboration au nom des valeurs chrétiennes.

La vie de l'Abbé Charpentier



L'abbé Charpentier est né en 1882 à Beauvais dans une famille modeste. Son père est marchand de volailles et sa mère couturière. Après le grand séminaire de Beauvais, il est nommé en 1907 2e vicaire à Clermont de l'Oise. Infirmier-brancardier pendant la Première Guerre mondiale, il participe à la bataille de Verdun et est décoré de la "Croix de guerre". Après 11 ans passés à Neuilly-en-Thelle, c'est en 1938 qu'il est nommé curé-doyen de Chantilly.

Ces paroissiens le connaissent comme un homme affable, souriant et bienveillant mais doté d'un caractère fort et empreint d'une grande rigueur morale et d'une profonde exigence de vérité.

Il mène de nombreuses actions à destination des jeunes : il prend en main le Cercle d'études des jeunes filles, sis à l'hospice Condé et crée l'école Notre-Dame, l'école libre pour les filles. A l'approche de la guerre, l'Abbé Charpentier dénonce l'erreur du racisme allemand et accueille des réfugiés juifs autrichiens. En 1940, il participe aux deux exodes de la population cantilienne puis revient très vite à Chantilly. C'est à partir de ce retour qu'il va soutenir, à sa manière, la Résistance : il dit régulièrement la messe pour des résistants et des réfractaires au STO dans la cave du maire M. Simiand, il s'informe des messages de la radio anglaise, il connaît les activités de résistance de son confrère l'Abbé Amyot d'Inville, curé de Senlis et il étudie très sérieusement les textes des jésuites, en particulier celui du Père Fessard prévenant : « France prend garde de perdre ton âme »... Durant l'été 1943, il décide de dire la vérité au péril de sa liberté et prononce le 25 juillet, en l'église de Chantilly, le célèbre sermon qui va sceller son sort dans lequel il incite la population cantilienne au « refus de la collaboration, ne céder ni aux séductions ni aux menaces allemandes, rejeter le neopaganisme nazi, rester, même au péril de la liberté fidèles à la Patrie et à l'Eglise. »

Les représailles ne vont pas se faire sentir immédiatement mais suite aux actions d'un groupe de résistants, le dimanche 23 janvier 1944, les soldats allemands investissent la ville et arrêtent de nombreux cantiliens parmi lesquels l'abbé Charpentier arrêté au presbytère, 1 rue du Connétable. Avec lui sont arrêtés, entre autres, Georges Fossier, l'Administrateur du Domaine, Roger Herlin qui sera maire en 1944, l'entraîneur Charles Bartholomew, le notaire M. Vidy, etc. Les otages sont embarqués dans des camions et transportés au camp de Royallieu (après un premier emprisonnement à la Maison d'arrêt de Compiègne). Le 28 février 1944 tous les otages de Chantilly, sauf l'abbé Charpentier et deux codétenus sont libérés. Le 23 mars, 1500 détenus, parmi lesquels l'abbé Charpentier, sont entassés dans des wagons pour être transportés à Mauthausen (Autriche). Le curé de Chantilly est affecté au *Kommando* de la carrière de Mauthausen, un trou immense creusé dans la montagne, situé à 1km de camp et dans lequel on descend par un escalier de 186 marches appelé "l'escalier de la mort". C'est sur cet escalier que, comme de nombreux autres déportés, l'abbé Charpentier s'effondre sous le poids des pierres, de la fatigue et les coups des Kapos. Atteint d'une congestion pulmonaire, il meurt en août 1944 et son corps est jeté dans un four crématoire. LE curé de Chantilly est mort pour avoir, suivant sa

conscience et sa foi, inciter la population à la Résistance. Pour témoigner de l'immense admiration de la population pour cet homme droit et courageux, la ville de Chantilly fit poser une plaque sur la place du Marché désormais « place Abbé Charpentier ».

Les lieux

Plusieurs lieux de Chantilly nous rappellent l'histoire et le sermon de l'Abbé Charpentier :

- l'église et la chaire d'où a été prononcé le sermon,
- la plaque commémorant l'acte de bravoure de l'Abbé sur la place qui porte son nom,
- La maison, 1 rue du Connétable qui était alors le presbytère et où a été arrêté l'Abbé,
- La rue des Otages, rappelant la rafle des 25 otages le 23 janvier 44. 22 d'entre eux seront libérés le 28 février, les 3 autres (Charpentier, Picot et Cluzeau) seront déportés
- Le musée du Patrimoine et de la Dentelle qui conserve dans ses réserves le calice avec lequel l'Abbé Charpentier disait la messe dans les caves de la rue du Connétable.



Extrait du Sermon dit par l'abbé Charpentier le 25 juillet 1943 en l'église de Chantilly.

De nombreux paroissiens, surtout ces derniers temps, me posent certaines questions sur leurs devoirs, et mon devoir de Curé c'est de faire connaître l'enseignement de l'Eglise sur ce point. Ces deux questions qui troublent spécialement les consciences sont les suivantes :

- Quels sont les devoirs, quelle doit être l'attitude des catholiques vis-à-vis du gouvernement français, du gouvernement de Vichy ?

- Quelle doit être l'attitude, quels sont les devoirs des catholiques vis-à-vis des autorités d'occupation ?

J'y répondrai en me tenant uniquement au point de vue doctrinal et religieux insistant sur ce point.[...]

Nous avons senti [...], dès les premiers jours de l'armistice, et nous sentons de plus en plus, que les autorités d'occupation attendent de nous, non seulement la fidélité aux clauses de l'armistice mais une collaboration qui exigerait de notre part, dès le moment et dans l'avenir, une assimilation chaque jour plus profonde de leurs conceptions morales et politiques. Nous n'avons pas le devoir, bien plus, nous n'avons pas le droit de nous prêter ni à une alliance ni à l'assimilation.

« La défaite a prouvé que la guerre avait été mal préparée, mais elle n'a pas prouvé que la guerre ait été injuste. S'il en est ainsi, toute participation à la lutte à côté du pays agresseur est une injustice. [...] Il faut résoudre la question morale : la guerre soutenue par l'Allemagne et dans laquelle elle cherche à nous entraîner est-elle une guerre juste ? Si elle ne l'est pas, la question est tranchée. On peut objecter que ce refus ne dépend pas de nous, mais du gouvernement de la France. C'est lui qui prend la décision. Il lui appartient d'évaluer les limites du possible dans la résistance aux sollicitations du vainqueur. Il n'a pas le droit cependant de se laisser entraîner à une collaboration qui apporterait à une cause injuste le soutien indispensable à son triomphe. Aussi, même après avoir pris la décision de céder à la force,... le gouvernement a-t-il constamment besoin du concours de l'opinion française pour maintenir la rectitude de son orientation et ne point renier dans l'exécution les fidélités nécessaires ». [...]

Seule une nécessité impérieuse (sécurité personnelle, maintien de l'ordre et de la vie économique du pays) rend licite une collaboration matérielle. [...]Le but de l'occupant n'est pas seulement de s'assurer pour la durée de la guerre une alliance qui soutienne l'effort de ses armes, c'est aussi et surtout d'imposer à la France une tutelle qui peu à peu l'assimilera à l'Allemagne et la façonnera toute entière selon l'idéologie nationale-socialiste. Le même effort est poursuivi par l'Allemagne en Italie et en Espagne. S'ils réussissent, les vainqueurs peuvent espérer ainsi asservir l'Europe toute entière, puis le monde. C'est là surtout que la résistance est commandée à la France comme un devoir indispensable. [...]

L'Allemagne répète ses appels à la collaboration entendant par-là cette assimilation qui enrôlerait tous les français sous la croix gammée. Voilà l'immense péril contre lequel nous met en garde le Souverain Pontife quand, dans sa consécration du genre humain au cœur immaculé de Marie (qui a été lue dans cette même chaire) il nous fait entendre et redire cette prière « Arrêtez le déluge envahisseur du néo-paganisme ». Les catholiques de France doivent regarder bien en face un si grand péril. S'appuyant sur Dieu et la prière, ils resteront, même au péril de leur liberté, fidèles à la Patrie et à l'Eglise.

Pour en savoir plus : consulter le très bon ouvrage « *Même au péril de la liberté, Senlis, Chantilly, 1940 - 1944* » de Xavier Leprêtre, disponible à la médiathèque de Chantilly.